



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Avril 2018

MAIRIE DE TROMBORN

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 11

Date de convocation

06/04/2018

Date d'affichage

17/04/2018

*L'an deux mille dix-huit, le treize avril à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la
présidence de Monsieur CONTELLY Gabriel, Maire.*

Présents : **CONTELLY** Gabriel, **JUNGER** Jean Michel, **MESENBOURG** Audrey, **RYDZIO** Raphaël, **KNORST** Anne Marie, **DOMINELLI** Maurice, **LEONARD** Jacqueline, **BERNARD** Alain, **GAUER** Jean Paul

Absents : **SCHNEIDER** Serge (Absent excusé – procuration à Jean-Michel JUNGER), **BANAS** Edmond (Absent excusé – procuration à Alain BERNARD)

Mme MESENBOURG Audrey a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Réunion du 23 mars 2018 : Le Maire donne lecture du compte rendu de la séance en date du 23 mars 2018, le Conseil municipal approuve à la majorité des votants (11 Votants (dont 2 procurations) ; 10 Pour (dont 2 procurations) ; 0 Contre ; 1 Abstention – A. BERNARD)

N°14-DCM-2018 : Compte Administratif 2017

Le Conseil Municipal désigne M. Jean Michel JUNGER, adjoint – pour assurer la présidence concernant le vote du compte administratif 2017 établi par M. Gabriel CONTELLY, Maire.

Après avoir comparé les prévisions et les réalisations effectives

♦ **adopte et vote** à la majorité des présents (le Maire s'étant retiré lors du vote) ce compte dont la balance générale est arrêtée comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	196 241.89 €	265 439.79 €	+ 215 149,44 €
+ report N-1		145 951.54 €	
INVESTISSEMENT	471697.52 €	485 192.68 €	- 35 816.22€
+ report N-1	49 311.38 €		
			+ 179 333.22 €

Nombre de votants : 10 (dont 2 procurations)

Pour : 6 (dont 1 procuration)

Contre : 4 (dont 1 procuration – A. BERNARD, A.M. KNORST, R. RYDZIO, E. BANAS – par proc)

Abstention : 0

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Avril 2018

N°15-DCM-2018 : Compte de Gestion 2017

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2017 et s'être assuré que le Receveur a bien repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017,

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

- **déclare** que le compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par le Comptable du Trésor n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

Nombre de votants : 11 (dont 2 procurations) Pour : 7 (dont 1 procuration) Contre : 4 (dont 1 procuration – A. BERNARD, A.M. KNORST, R. RYDZIO, E. BANAS par proc) Abstention : 0
--

N°16-DCM-2018 : Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2017, constate que ce compte laisse apparaître les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : **excédent de 215 149,44 €**
- Section d'investissement : **déficit de 35 816,22 €**

Soit un excédent total de clôture de 179 333,22 €

Précise que les restes à réaliser présentent un **déficit de 64 817,00 €** (dépenses : 219 747,00 € corrigé des recettes : 154 930,00 €)

Ces résultats engendrent un **besoin de financement de 100 633,22 €**.

Le Conseil Municipal **décide** d'affecter ces résultats de la manière suivante :

- Ligne 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 100 633,22 €
- Ligne 002 Recettes (résultat de fonctionnement reporté) : 114 516,22 €
- Ligne 001 Dépenses (résultat d'investissement reporté) : 35 816,22 €

Nombre de votants : 11 (dont 2 procurations) Pour : 7 (dont 1 procuration) Contre : 4 (dont 1 procuration – A. BERNARD, A.M. KNORST, R. RYDZIO, E. BANAS par proc) Abstention : 0
--

N°17-DCM-2018 : Vote des taxes

Le Maire propose à l'assemblée de maintenir des taxes locales de la manière suivante :

- Taxe d'habitation **5.76%**
- Taxe foncière bâti **6.34%**
- Taxe foncière non bâti **35.31%**

Le produit fiscal attendu est de 38 508 € sachant que 21 172€ seront reversés au profit d'un fond national de garantie individuelle de ressources.

Après délibération, le Conseil municipal, approuve cette proposition comme suit :

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Avril 2018

Nombre de votants : 11 (dont 2 procurations)
Pour : 7 (dont 1 procuration)
Contre : 0
Abstention : 4 (dont 1 procuration – A. BERNARD, A.M. KNORST, R. RYDZIO, E. BANAS par proc)

N°18-DCM-2018 : Budget primitif 2018

Le Maire donne connaissance à l'assemblée des chiffres du Budget Primitif de l'exercice 2018, chapitre par chapitre, tels qu'ils ont été élaborés avec la commission du budget et après vérification auprès de la Trésorière.

Après délibération, le Conseil Municipal

- **vote** le budget primitif de l'exercice 2018 qui s'équilibre en Recettes et en Dépenses à la somme de
 - 338 271,22 € pour la section de fonctionnement
 - Et 646 177,44 € pour la section d'investissement

Nombre de votants : 11 (dont 2 procurations)
Pour : 7 (dont 1 procuration)
Contre : 4 (dont 1 procuration – A. BERNARD, A.M. KNORST, R. RYDZIO, E. BANAS par proc)
Abstention : 0

N°19-DCM-2018 : Régularisation de marché : avenants au marché de réaménagement de la Mairie-Ecole-Salle des fêtes

Le Maire explique à l'assemblée que les différents devis concernant les plus-values des travaux prévus au marché de réaménagement de la Mairie-Ecole-Salle des fêtes qui ont été présentés lors de précédentes réunions, doivent faire l'objet d'avenants au marché et de nouveaux avenants viennent s'y rajouter.

Un rappel de la part de la Sous-Préfecture a fait l'objet d'observations concernant la procédure légale de gestion des marchés.

- Lot 5 Menuiserie Bois : Entreprise SCHREIBER : Avenant n° 1 (+ 4 367,50 € HT) comprenant :

- Travaux supplémentaires (tablettes, stores, pare-vue toilettes, meuble bar) : + 4 367,50 € HT

Le lot 5 Menuiserie Bois s'élève donc à 73 748,50 € HT au lieu de 69 381,00 € HT, initialement prévus au marché.

Le Conseil municipal, après délibération, **DECIDE** :*

- **Accepte** l'avenant au marché pour l'entreprise SCHREIBER
- **Charge** le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire

Nombre de votants : 11 (dont 2 procurations)
Pour : 7 (dont 1 procuration)
Contre : 4 (dont 1 procuration – A. BERNARD, A.M. KNORST, R. RYDZIO, E. BANAS par proc)
Abstention : 0

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Avril 2018

N°20-DCM-2018 : Devis équipement du bar

Le Maire donne connaissance du devis présenté par l'entreprise Schultz pour un montant de 5 811 € HT concernant les équipements du bar de la salle des fêtes.

Après délibération, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- **Accepte** le devis présenté par l'entreprise Schultz pour un montant HT de 5 811 €
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Nombre de votants : 11 (dont 2 procurations) Pour : 7 (dont 1 procuration) Contre : 0 Abstention : 3 (dont 1 procuration – R. RYDZIO, J.M. JUNGER, S. SCHNEIDER par proc)
--

N°21-DCM-2018 : Achat de vaisselle et petit matériel de cuisine

Le Maire explique à l'assemblée que les travaux de réaménagement de la Maire-Ecole-Salle des fêtes touchant à leur fin, il est nécessaire d'équiper la salle des fêtes afin de pouvoir la louer rapidement (vaisselle, petit matériel de cuisine, couverts, casseroles,...). Des réservations ont déjà été demandées pour le mois de mai. Il convient donc de prévoir un budget global pour l'ensemble de ces achats.

Après délibération, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- **Accepte** la proposition du Maire
- **Charge** le Maire de faire un inventaire complet des besoins en matériels
- **Fixe** une enveloppe globale de 5 000 € HT maximum pour l'ensemble des achats
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Nombre de votants : 11 (dont 2 procurations) Pour : 10 (dont 2 procurations) Contre : 0 Abstention : 1 (R. RYDZIO)
